

Tuberculose et sida : l'enfer des prisons

Trente pistes pour améliorer la santé des détenus

Si vous entrez en prison en bonne santé, vous avez toutes les chances d'en sortir très malade et... drogué : pendant plus d'un an, la députée Véronique Salvi (cdH) a visité sept prisons wallonnes. Son rapport, sur la santé et la promotion de la santé dans l'univers carcéral, fait froid dans le dos...

« On était quatre dans ma cellule, j'étais le seul non-fumeur, c'était compliqué pour moi. Non seulement il y avait l'odeur, mais surtout j'avais les yeux qui piquaient toute la journée ». Des témoignages de détenus comme celui-ci, Véronique Salvi en a recueilli des dizaines, durant son immersion d'un an dans l'univers carcéral wallon. Sept prisons, des rencontres avec des dizaines de détenus, des heures et des heures dans les prisons, les cellules, les cachots, les centres médicaux et les annexes psychiatriques des établissements pénitentiaires.

Son rapport regorge de propositions nouvelles (voir ci-contre), mais ce sont surtout ces rencontres humaines qui font comprendre la réalité sanitaire et hygiénique précaire des prisonniers. « Les matelas, ici ça va, mais dans certaines prisons, il n'y a même pas de housses. Tout est rongé par des souris », raconte un détenu.

« PARENT PAUVRE »

C'est un travail difficile, long mais important qu'a mené la députée Véronique Salvi afin de réaliser, à la demande du ministre wallon Maxime Prévot, un rapport sur la question. Le bilan est fort sombre. « La santé et la promotion de la santé sont clairement le parent pauvre de l'univers carcéral, la dernière roue du carrosse quand il reste du temps et des moyens », souligne-t-

elle. « Je voudrais tirer un coup de chapeau aux ASBL et au personnel médical dans les prisons », nous dit-elle. Mais les problèmes de santé et de prévention sont énormes et multiples dans les prisons.

> 1. Maladies. « En prison, on observe une présence accrue de certaines maladies transmissibles comme la tuberculose, qui progresse dans des proportions très inquiétantes, le HIV ou l'hépatite C », souligne Véronique Salvi. « On estime que le risque de contracter la tuberculose est 16 fois supérieur à l'intérieur d'une prison. Il y a en moyenne 22 cas de tuberculose active par an en prison. Les prisons les plus touchées sont en général celles avec une population importante et un turnover fréquent, comme Lantain par exemple ».

Le risque d'être infecté par le HIV serait 5 fois supérieur en prison. Et pour l'hépatite C, le risque est 7 fois plus grand. « Or, aujourd'hui, seule la tuberculose est dépistée tous les ans et de manière systématique au cours de la détention. Par contre, le dépistage n'est pas systématique pour le sida et les infections sexuellement transmissibles », poursuit la parlementaire.

> 2. Drogue pour 48 % des détenus. « Arrêtons de proférer des contre-vérités, notamment de dire qu'il n'y a pas de drogue en prison. C'est exactement le contraire ! », s'insurge Véronique Salvi. « La drogue est présente sous toutes ses formes en prison et elle génère violence, racket, agressions ! On estime que 48 % des détenus ont eu un contact avec de la drogue en prison : cannabis, cocaïne, héroïne, LSD et évidemment les médicaments non prescrits et la méthadone. »

Une enquête sur la drogue en prison nous apprend que, même si elle est minoritaire, l'injection de drogue se pratique en prison alors

que les seringues sont... interdites. « Quant au sniff, plus de la moitié des consommateurs y ont eu recours lors des six derniers mois et 40 % d'entre eux ont partagé leur paille ».

On en revient au risque très élevé de transmission de maladies liées au partage. « Que ce soit le partage de la paille, du matériel d'injection pour la drogue. Dans le cas du HIV/sida, les risques sont liés à la fellation », poursuit la parlementaire. Ou aux contacts sexuels en général.

> 3. Danger à la sortie. L'autre gros problème, c'est la surconsommation de médicaments. « Les professionnels expliquent que pour les détenus, il s'agit d'un moyen d'oublier leur condition, de vaincre l'ennui, le stress », souligne Véronique Salvi.

Et dans les prisons, c'est devenu une pratique admise, acceptable et régulée qui permet de calmer les détenus. « Mais le problème, c'est qu'on ne pense pas à la réinsertion », poursuit la députée. De plus, le dossier médical des détenus ne sort pas de prison. Et bien souvent, les prisonniers ne sont pas au courant des infections qu'ils risquent de transmettre une fois en liberté !

« En laissant des détenus tomber dans des pratiques comme la drogue, les infections, les assuétudes, les graves problèmes de santé mentale, on met aussi en danger la société, car ces détenus vont sortir et leur bilan médical, ils ne le connaissent pas ! Ils peuvent représenter un danger potentiel pour les autres. Donc, je pense que se préoccuper de la santé des détenus et faire de la prévention en prison est en enjeu capital pour tous », conclut la députée. ●

DEMETRIO SCAGLIOLA



« Les détenus seront libres un jour, veillons à leur santé »

Véronique Salvi

Un véritable hôpital en prison

Près de 30 propositions et

un grand projet. Véronique Salvi n'a pas fait que poser un constat sur la santé en prison. Elle a remis au ministre Prévot un catalogue fouillé d'idées réalisables. « Il est temps que la gestion de la santé dans les prisons soit prise en charge par l'administration de la Santé, pas par le SPF Justice. Les experts du ministre Koen Geens n'y sont pas opposés », nous dit-elle. Par exemple, Véronique Salvi propose de doter chaque prison d'une unité de ra-

diologie, afin de dépister la tuberculose. Mais la députée voudrait importer chez nous un modèle suisse. À Champ-Dollon, l'hôpital universitaire de Genève a implanté une équipe médicale au sein même de la prison et y

gère l'ensemble du volet médical de la prison. « Je propose qu'on fasse un test sur une petite prison, par exemple à Namur, en collaboration avec un hôpital namurois », conclut Véronique Salvi. ●